

Madame et Monsieur Larrivière
740 route du Griffon
40300 Saint-Lon-Les-Mines

Saint-Lon le 19 Janvier 2022

CIRCET
Me SUSIGAN Johanne
21 rue du stade
40410 Saugnac et Muret

Objet : projet antenne relais Orange
Saint-Lon Pachiou
82094B1

Madame,

Nous répondons à votre lettre du 29 décembre.

Nous vous prions de bien vouloir noter notre refus pour un éventuel projet d'antenne relais sur notre parcelle.

Peut-être n'avez-vous pas réalisé que cette petite parcelle est coincée entre deux habitations, dans une zone rurale en pente.

Ainsi, votre hypothèse d'implantation ne nous paraît absolument pas conforme au principe de précaution relatif à la santé des habitants proches des antennes de ce type.

De plus, nous n'acceptons pas la pollution visuelle générée par cette construction et en inadéquation avec nos choix de vie.

D'autant que le secteur de Saint-Lon est déjà bien pourvu en antennes relais. Alors, pourquoi ne pas vous inscrire dans un Plan de Développement durable et respectueux de l'Homme, en créant un partenariat avec les autres fournisseurs de téléphonie qui disposent déjà d'antennes localement ? (Une à même pas 500 mètres de chez nous!!!).

Nous comptons sur une réflexion constructive de votre part et de celle des opérateurs de téléphonie mobile pour lesquels vous travaillez.

Nous vous remercions de rester à l'écoute des personnes impactées par vos projets et d'éviter de leur rajouter des nuisances.

Veillez agréer, Madame, nos salutations citoyennes et écologistes.

Madame et Monsieur Larrivière

PS : Copies à Mr le Maire de Saint-LON-Les-Mines, à la Sepanso Aquitaine, à Orthe-Environnement.